

LE FUET

Une voiture termine sa course dans la Trame

Une automobile est sortie de route, hier après-midi au lieu-dit du Moulin Brûlé, et a terminé sa course sur le toit dans la Trame, à une centaine de mètres de l'intersection du Pont de la Mort. Personne n'a été blessé. La voiture circulait de Tramelan en direction du Fuet lorsqu'elle est sortie de la chaussée sur la droite. Les deux occupants, indemnes, ont pu s'extraire eux-mêmes de l'habitacle du véhicule. La route a été totalement fermée à la circulation durant plusieurs heures. Les sapeurs-pompiers La Birse, ceux de Val d'Or et du CRISM sont intervenus sur place afin de récupérer d'éventuels hydrocarbures. L'Office des ponts et chaussées a également été engagé pour contrôler l'état de la chaussée. Une enquête a été ouverte afin de clarifier le déroulement exact des événements. **CPB-MPR**

Vers une phase de transition

ALTER ECOLE

L'institution vient de publier son rapport annuel. L'occasion de dresser le bilan d'une année marquée par le changement et porter le regard sur les défis à venir.

TEXTE ET PHOTO MARISOL HOFMANN

«**N**ous sommes au front depuis l'arrivée de la pandémie.

Nous n'avons pas fermé l'institution une seule journée», se félicite son directeur, Daniel Bernasconi. Dès l'annonce de la fermeture des écoles par le Conseil fédéral, ce printemps, l'Alter Ecole s'est mobilisée pour garantir un accueil d'urgence aux élèves – en situation de handicap, de retard mental, moteur, cognitif ou sensoriel – dont les parents devaient continuer de travailler ou issus de milieux familiaux fragilisés (Le JdJ du 30 mars 2020). «Cette crise, dont les effets sont loin d'être terminés, met en évidence le rôle primordial joué par une institution telle que la nôtre», écrit-il dans son rapport d'activité 2019-2020, publié récemment.



Malgré les défis passés et ceux attendus pour l'année à venir, le directeur de l'institution, Daniel Bernasconi, garde le sourire.



Cette crise, dont les effets sont loin d'être terminés, met en évidence le rôle primordial joué par une institution telle que la nôtre.

DANIEL BERNASCONI
DIRECTEUR D'ALTER ECOLE

Concernant l'impact financier de la crise, il demeure difficile à évaluer. «Malgré nos multiples demandes de clarification, nous n'avons toujours pas eu de nouvelles des autorités concernant la couverture des dépenses liées à la crise. Nous ne savons toujours pas si le canton assumera sa part ou non», déplore Daniel Bernasconi.

L'année écoulée a ainsi été synonyme de bouleversements et de changements à tous les niveaux. Autrefois connue sous le nom de CPCJB, l'institution a en outre définitivement adopté le nom d'Alter Ecole l'an dernier et changé, par la même occasion sa signalétique dans le village. «Nous avons mené une grande réflexion sur notre manière de communiquer, qu'elle soit interne ou externe, partant du constat que notre structure et notre mission étaient peu connues au sein de la population», commente Daniel Bernasconi. Et de préciser: «Le terme de pédagogie curative est souvent mal compris c'est pourquoi nous avons choisi une appellation qui comprenne le mot école.

Car c'est ce que nous sommes avant tout.»

Toujours dans l'optique d'améliorer sa stratégie, une charte de communication a été élaborée, une brochure d'information à l'intention des parents d'élèves ou futurs élèves a été créée et un nouveau site internet a été mis en place. D'autres changements attendent l'Alter Ecole dans les prochaines années. Parmi eux, la future loi sur l'enseignement obligatoire qui devrait entrer en vigueur en 2022. Celle-ci aura pour conséquence un changement de direction. Alter Ecole quittera le giron de la DSSI pour conclure de nouveaux contrats de prestations avec, cette fois-ci deux directions cantonales, à savoir

celle de l'instruction publique pour la partie école spécialisée et celle de la justice pour ce qui concerne l'internat de l'institution.

Projet d'agrandissement en stand-by

«Nous n'avons pour l'heure pas beaucoup d'informations concernant les attentes de ces futures directions», note Daniel Bernasconi. Il est toutefois conscient que cela impliquera de nombreuses adaptations et ajustement au niveau des contrats de prestation, des exigences administratives et logistiques.

«Nous nous trouvons dans une phase de transition qui n'est pas sans conséquences sur l'avancée du projet d'agrandis-

sement de nos bâtiments présenté l'an dernier», souligne le directeur. Face à une augmentation de ses effectifs, la capacité d'accueil de l'institution n'est plus suffisante, ce pourquoi une structure provisoire de type container avait été aménagée dans l'urgence il y a trois ans.

Le projet reste toutefois englué dans sa phase d'approbation car le canton a décidé de revoir son mode de financement. «Les investissements seront à l'avenir redistribués par des forfaits d'infrastructures et non plus par subventions. Or, ni les montants ni la manière dont ils seront calculés ne sont connus», explique Daniel Bernasconi. L'année 2021 aura ainsi également son lot de défis.

IMPÔTS

Pour un envoi des certificats de salaire simplifié

Quelque 40 000 personnes morales dans le canton de Berne reçoivent ces jours leur déclaration de l'Intendance cantonale des impôts, assortie d'une notice informative sur les certificats de salaire 2020. Les employeurs doivent envoyer les certificats de salaire de leurs employés à l'Intendance cantonale des impôts avant fin janvier 2021. Le moyen le plus simple est d'opter pour la procédure unifiée de communication des salaires (PUCS) ou de passer par le logiciel gratuit «Certificat de salaire électronique CSI». **CBE**

PUBLICITÉ

27 NOVEMBRE - 03 DÉCEMBRE 2020
TELEBIELINGUE

Informations actuelles de votre région, tous les jours à partir de 19h00 en allemand et 19h30 en français.

VE SOUVENIRS
Jour de lessive

LU TALK
Interview avec un.e invité.e sur un thème actuel concernant la politique, le sport, la société, l'économie et la culture

SA PORTRAIT
Une camionnette pour un tour du monde
PULSATIONS
Test Covid au centre MEDIN

MA HOCKEY
L'actualité du HC Bienne
RENDEZ-VOUS
En route vers les événements branchés de la région

DI SPORT
Solution transitoire pour les Courses de Bienne 2021
TELEGLISE
Eglise en route – Eglise mobile

ME ÇA BOUGE À LA MAISON
Mouvements de gymnastique avec la coach Fanny Meier

NOS PARTENAIRES:

PULSATIONS: Spitalzentrum Centre hospitalier Bâle-Dorne
SOUVENIRS: BIEL BIENNE
RENDEZ-VOUS: Centre Taxi
ÇA BOUGE À LA MAISON: PRO SENECTUTE
SPORT: APT-SPORT
PORTEFEUILLE: SPORTSOUTLE FACTORY

JE PORTEFEUILLE
Actualité sur l'économie régionale

f i y t B TeleBilingue

Plus de 40 participants

RECONVILIER Les fenêtres de l'Avent font carton plein.

La première édition des fenêtres de l'Avent de Reconvilier se déroulera dans une ambiance particulière. L'idée, qui trotte depuis plusieurs années dans la tête quelques personnes du village, verra en effet le jour dans le contexte pandémique que l'on connaît. Pas de quoi, toutefois, freiner l'enthousiasme de la population. Quelque 40 participants ont fait part de leur désir d'apporter leur contribution à cette action. «Cela dépasse largement nos espérances», lance Nancy Jost, l'une des initiatrices du projet.

Des personnes de tous âges, mais également des commerces, sociétés, églises et écoles se sont annoncées, si

bien que la plupart des dates de ce calendrier seront doublement illuminées. L'école primaire, par exemple, illustrera un conte de Noël en trois phases, en illuminant différents étages du bâtiment scolaire, les mercredis 9, 16 et 23 décembre. Une manière de remplacer la fête de fin d'année qui n'aura pas lieu.

Lueur dans la nuit

Accompagnée de Séverine et Francesco Mercato, pour la partie graphique, ainsi que de Romano De Cicco, conseiller municipal et président de la Commission de la santé et de la prévoyance sociale en charge de la manifestation, Nancy Jost espère

que l'action apportera un peu de gaieté en cette période morose. «Nous avons lancé cela sans grande prétention, si ce n'est de mettre un peu de lumière dans les cœurs des habitants», dit humblement Nancy Jost. Les décorations lumineuses sont à découvrir du 1er au 24 décembre, entre 18h et 21h. Au vu des circonstances actuelles, aucun accueil ne sera organisé sur les différents lieux.

Le calendrier de l'Avent est à découvrir selon un agenda établi qu'il est possible de se procurer dans les commerces du village ou à l'administration communale, ainsi que sur le site internet www.reconvilier.ch. **SGO**